

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 6 juin (06/06/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 31 mai, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURELLENT, **Adjoints,**

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers municipaux.**

ETAIENT REPRESENTES : M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. GUILLAMAT), M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par M. NUNZI), M. Didier MOTHES (représenté par Mme DA MOTA), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par Mme CASTRO), M. Franck BOUSQUET (représenté par M. SELAM), M. André LENFANT (représenté par M. REDON), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT ABSENTS : M. Patrice CHARLES, **Conseiller municipal.**

Madame DAMIANI est nommée secrétaire de séance.

03 – 06 juin 2013

DELIBERATION PORTANT CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'EXERCICE 2013

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de créer des emplois saisonniers au titre de l'exercice 2013 afin de pallier les besoins résultant de l'organisation des festivités et manifestations estivales ainsi que des congés annuels des agents titulaires.

- ✓ **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, article L1111-2,
- ✓ **Vu** la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, article 3, alinéa 2, article 34,
- ✓ **Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,



**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

DECIDE :

- **D'APPROUVER** les créations d'emplois occasionnels tels que figurant au tableau annexé à la présente délibération
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

Pour copie conforme
Moissac, le 7 juin 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



EMPLOIS SAISONNIERS 2013 - ANNEXE à la DELIBERATION n° 03 du 06-06-2013

SERVICE de RATTACHEMENT	AFFECTATION ACTIVITE FESTIVITE	EMPLOI	Nbre emplois	GRADE de RECRUTEMENT	HORAIRE HEBDOMADAIRE		DUREE du CONTRAT		REMUNERATION		
					temps complet	35 H	du	au	Echelle	échelon	IB/IM
Espaces verts	Parc Municipal	agent d'entretien	1	Adjoint Technique 2ème classe	temps complet	35 H	15-07-2013	03-08-2013	E3	1er	297/309
	Parc Municipal	agent d'entretien	1	Adjoint Technique 2ème classe	temps complet	35 H	12-08-2013	31-08-2010	E3	1er	297/309
		SOUS-TOTAL	2								
Sports	Activité ski nautique	agent d'animation et d'entretien	1	Adjoint d'animation 2ème classe	temps complet	35 H	01-07-2013	15-09-2013	E3	1er	297/309
			3	Adjoint d'Animation 2ème classe	temps complet	35 H	05-07-2013	31-07-2013	E3	1er	297/309
	Moissac plage		3	Adjoint d'Animation 2ème classe	temps complet	35 H	01/08/2013	18/08/2013	E3	1er	297/309
		SOUS-TOTAL	4								
Affaires scolaires		Agent administratif	1	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	temps complet	35 H	15-07-2013	03-08-2013	E3	1 ^{er}	297/309
			1								
		TOTAL GENERAL	10								

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
le: 11 JUIN 2013
CASTELFARDASIN - 22